

Berangère BONVALLET



Profession actuelle

Masseur – Kinésithérapeute, Ostéopathe

Formation initiale et formation(s) en sexologie

DIU Sexologie clinique Université Paris Cité

Sexo positive

Pratiques sexologiques

Consultations au sein du cabinet

Réunion d'information, de formation et prévention en Maison de Santé et dans des Associations.

Intégration de la sexologie dans les formations et les cours aux étudiants.

Organisation de Symposiums intégrant la sexologie pour les professionnels de santé, et pour le grand public

Profession de foi

Monsieur,

Je vous présente ma candidature à l'AIUS. Kinésithérapeute, également formée en sexologie, j'exerce avec une orientation clinique centrée sur la périnatalité, la santé de la femme et la sphère oro-maxillo-faciale, champs dans lesquels la sexualité, le corps et les interactions précoces sont étroitement intriqués.

Ma pratique s'inscrit dans une approche intégrative associant évaluation somatique rigoureuse, analyse du vécu corporel et prise en compte des dimensions psycho-affectives et conjugales. Je reçois principalement des patientes en période périnatale (désir d'enfant, grossesse, post-partum) présentant douleurs sexuelles, troubles du désir, difficultés de reprise des rapports, vaginisme, dyspareunies, altération de l'image corporelle ou retentissement sexuel de pathologies pelvi-périnéales. J'accompagne également les partenaires et les couples lorsque la situation clinique l'indique.

Mon activité oro-maxillo-faciale me confronte fréquemment aux troubles des fonctions orales (suction, déglutition, respiration, oralité) et à leurs répercussions sur l'allaitement, les interactions précoces parents-enfant, la construction corporelle et, plus largement, la relation au corps et à l'intimité. Cette clinique me conduit à considérer la sexualité dans une continuité développementale, depuis les premières expériences sensori-motrices et relationnelles jusqu'à la vie sexuelle adulte. Elle nécessite un travail étroit avec pédiatres, sages-femmes, gynécologues, ORL, dentistes, orthophonistes et psychologues.

Parallèlement à mon activité de soins, j'interviens dans l'enseignement universitaire et la formation continue auprès de professionnels de santé autour de la périnatalité et de la prise en charge corporelle, et des étudiants en IFMK, nos futurs collègues.

J'y défends une sexologie clinique structurée, fondée sur les données de la littérature, l'utilisation d'outils d'évaluation validés et une réflexion éthique sur le cadre thérapeutique, la posture du soignant et la place du corps dans la relation de soin. Je mène également un travail de recherche portant sur le vécu corporel et sexuel en post-partum grâce à mon activité libérale.

Mon objectif est d'améliorer la qualité des prises en charge proposées aux patientes et aux couples, tout en participant à la diffusion d'une sexologie médicale et paramédicale rigoureuse.

Investie dans la formation et la réflexion clinique, je souhaite plus largement faire la promotion de la sexologie comme étant un outil indispensable à la prise en charge de nos patients au quotidien.

Je vous remercie de l'attention portée à ma candidature et reste à votre disposition pour tout entretien ou document complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Si vous étiez élu(e) au Conseil d'Administration, dans quel domaine souhaiteriez-vous exercer plus spécifiquement des responsabilités administratives ?

Je n'ai aucune prétention de responsabilité.

Je crois plus aux compétences partagées pour raisonner et agir.

Si vous étiez élu(e) au Conseil d'Administration, quelles actions et stratégies souhaiteriez-vous mettre en place pour tous les professionnels de santé, de l'éducation sexuelle et de l'accompagnement ?

Création de formation thématique trimestrielle à diffuser aux ordres (médecins, kinés...) sous format 30 min, visio à consulter en illimité.

Faire de l'AIUS une référence pour les professions médicales et paramédicales.

Faire une plus grande promotion du congrès de l'AIUS. Intégrer des sessions aux congrès de l'AFREPP (pour les kinés et les sage-femmes)

Mieux encadrer les formations de 2 jours validés qualiopi qui voient le jour par mode .

Pouvoir faire un distingo entre le professionnel avec un DU/DIU et celui formé en 2 jours.

Reconnaissance aux travers d'institutions telles que la FHF , les fondations universitaires.

Intégrer des organismes de formation tel qu'Eduprat.

Créer un comité scientifique permettant d'intégrer les élaborations de recommandations auprès de la HAS.